En Belgique

Vers une défaite des footballers en Suisse mais une victoire dans Paris-Tours ?

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPORTIF)

Bruxelles, 6 mai.

Journée peu fournie en événements importants, demain en Belgique. Les footballers de l'équipe nationale sont partis vendredi soir pour leur tournée de fin de saison qui les conduira en Suisse et en Italie, tandis que les vedettes cyclistes prendront part à Paris-Tours.

Une tâche lourde pour les Diables rouges

L'équipe nationale a-t-elle une chance de vaincre la Suisse à Lausanne ? Après la déception du match contre le Sparta, on est devenu fort pessimiste en Belgique, d'autant plus que la Suisse vient de réussir plusieurs résultats excellents : match nul avec l'Allemagne, victoires sur la Tchécoslovaquie (4-0) et sur le Portugal (3-1). L'équipe helvète est en grande forme et malgré son succès de Milan, les sélectionneurs n'ont pas hésité à la modifier. Rarement sans doute, les Diables rouges se seront-ils mesurés avec une équipe suisse aussi redoutable que celle de demain. Normalement notre team représentatif ne peut pas éviter la défaite; on se fie peu, en Belgique, sur sa faculté de se redresser dans les circonstances difficiles pour lui accorder la chance d'une bonne réplique et d'un résultat honorable. Mais les plus optimistes limitent les possibilités des Diables rouges au match nul car on appréhende que notre attaque ait perdu de son efficacité dans le remplacement forcé de Isemborghs par Capelle, dont le tempérament craintif ne s'accommodera vraisemblablement guère du jeu fougueux et vigoureux des arrières helvétes, surtout de Minelli.

La quatrième victoire de Danneels dans Paris-Tours ?

Encore un succès belge dans Paris-Tours ? On l'espère en Belgique, et mieux, on le croit. Cette course est exactement dans les « cordes » de bon nombre de son routiers, encore que son profil convienne mieux aux meilleurs français que celui d'un Paris-Roubaix ou d'un Paris-Bruxelles. Les Belges ont gagné Paris-Tours depuis 1934, sauf en 1935 lorsque Le Grevès remporta l'épreuve. En disant les Belges, nous nous exprimons mal. En effet, l'un d'eux a monopolisé les victoires dans cette course, Gustave Danneels, qui détient, d'ailleurs, le ruban jaune attribué à la moyenne la plus élevée sur route, avec 41 kms. 097.

Danneels n'a guère été en vue depuis le début de la saison, sauf dans la Flèche Wallonne, dimanche passé. Il fit une première moitié de course fort remarquée mais peu résistant au froid et à la pluie, le Gantois abandonna. Ceux qui l'ont suivi estiment qu'il a recouvré presque complètement sa meilleure forme et que si Tournai-Liége s'était couru dans de meilleures conditions, Danneels aurait eu une grande chance de le remporter... A huit jours de Paris-Tours, s'est prometteur, d'autant plus que Danneels n'aura pas la fatigue de certains de ses concurrents directs. Le Gantois est le grand favori des Belges, mais on lui oppose deux noms : Dekuyscher (un pistard venu à la route, parce que la crise des vélodromes ne nourrit plus qu'une infime minorité de coureurs en Belgique), homme résistant, bon au train et très redoutable sprinter, ainsi que Kaers qui quittera Londres en avion et sera au départ de Paris-Tours. Une Six Jours est évidemment une médiocre préparation pour une épreuve comme celle qui nous occupe, mais Kaers n'est-il pas un phénomène du cyclisme, dont on peut donc attendre tout ? Personnellement, nos préférences vont à Danneels.

Félix Wouters est toujours champion du monde... pour la F.B.B.

Le Congrès de Rome a été l'objet d'un débat à la Fédération belge de boxe. Celle-ci n'est pas d'accord — mais là pas du tout ! — avec ce qui a été décidé. Elle va provoquer une assemblée extraordinaire de l'I.B.U. qui a été la grande dupe dans cette aventure en sacrifiant tous ses champions du monde alors que la Commission de New-York vient de blâmer son représentant qui pourtant avait eu gain de cause sur toute la ligne ! En attendant ce Congrès extraordinaire, la F.B.B. annonce qu'elle continue à considérer Félix Wouters comme champion du monde.

M. F.

CYCLO-TOURISME
Nord Touriste, Roubaix

Dimanche 8, excursions cyclo-touristiques et-après : 1° Armentières, une demi-journée (55 kms) : départ de Roubaix et Tourcoing à 7 h. Lille-Théâtre, 7 h. 45. Capitaines de route : MM. Van der Meeren, Deschemaeker.

2° Audenaarde, 1 jour (95 kms) : par Herseaux, Avelghem. Départ général de Roubaix. 6 h. Capitaines de route : MM. Debue, Delesenne, Delaugha.

CONCOURS DE PINSONS

NEUVILLE. — Dimanche, grande partie de pinsons : Jules Depaepe contre Henri Maréeaux chez Henri Maréeaux, 206, rue de Tourcoing. Attaque à 6 h. 30.

JEU DE CARTES

LES QUAT « AS » DU STADE AMEDEE-PROUVOST. — Dimanche 8, à 18 h., salle de culture physique, concours du mois et éliminatoires du championnat de la saison (piquet et belotte). Inscriptions à partir de 17 h. 30.

ROUBAIX. — Dimanche 8, à 10 h., réunion chez M. Paul Verbraekel, 10, rue Guy-Lussac, pour la constitution d'une société de jeux de cartes (manille, belotte et piquet).

TIR A L'ARBALETE

ROUBAIX. — Résultats des concours du 1er mai.

Adresse. — 1er prix, L. Lefebvre; 2. A. Lefebvre, 3. V. Courchelle, 4. Bayart Cinq, 5. G. Petit, 6. A. Scherien, 7. Orgaz, 8. Devoyelsere, 9. M. Lefort, 10. Bayart Quatre. Chance. — 1er M. Hespel, 2. Mareecaux, 3. Scherien, 4. Courchelle, 5. Martin, 6. Lait, 7. M. Hespel, 8. Clarisse, 9. Lourdel, 10. Delafosterie.

TIR A LA CARABINE

AMICALE JEAN-MACE, HALLUIN. — Résultats du concours du 1er mai : MM. A. Degand, A. Boucknooghe, G. Pénasse, R. Odou, A. Lepoutre, J. Nollet, A. Demaesiet, H. Verstraete, A. Demunck, E. Grave, E. Vandaile.

Les prix sont à la disposition des gagnants les dimanches 8, 15 et 22 mai, de 10 h. à midi, au local de l'Amicale.

PING-PONG

ACADEMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — Ce cadeau, demain dimanche et lundi, les tables seront à la disposition des joueurs toute la journée.

AMICALE ARCHIMEDE, ROUBAIX. — Dimanche, à 9 h. 30, r.-v. de tous au cercle.

AMICALE ANATOLE-FRANCE, TOURCOING. — L'équipe 2 dimanche à 9 h. 30 sur ses tables contre Amicale Jean-Macé (2), de Wattrelos.

DEMANDE DE MATCHES. — Amicale Anatole-France, Tourcoing, — Equipes 2 et 3 sur ses tables, tutoyer compris les dimanches 15 et 22, à 9 h. 30. Ecrire à M. Destimpelaere, 47, rue de l'Ermitage, Tourcoing.

HIPPISME
Hier, à Maisons-Laffittes

Prix des Gladiols (à vendre, 9.000 frs, 1.000 mètres). 9 partants. — 1er, Alrisk (Jean); 2e, Beaumeur III (Brethes); 3e, Dimaqui (Chevrot). — Non placés : Santorin, Silvana, Tilrempt, Asturies, Terebentjhine, Janine II. — Mutuel : 20, 8.50, 14, 20.

Prix Guemul (15.000 frs, 2.400 m.), 9 partants. — 1er, Premier Baiser (Rochetti); 2e, Scopes (Dufresne); 3e, Laboratoire (Boutillon). — Non placés : Our Best, Rosy, Gem, Barbillon, Le Gallia, La Grande Capucine, Chambourg. Mutuel : 29, 6, 5.50, 6.

Prix de Trappes (à vendre, 9.000 frs, 1.500 mètres), 13 partants. — 1er, Le Deauville (Tosche); 2e, Kayak (Lyne); 3e, Syvabelle (Delaurie). — Non placés : Maori, Le Zouave, Murillo, Rostabeth, Bibelot, Bilitis, La Presse, Getaway, Tout en Rose, Debdia II, Jehan, Champvallon, Nu Tête, Reine de Picardie, Tyr. — Mutuel : 41, 14.50, 12, 24.

Prix Clairvoyant (25.000 frs, 2.000 m.), 9 partants. — 1er, Normaliste (Rochetti) 9 partants. — Dead heat pour la 1re place : 1er, Normaliste (Rochetti); 2e, Vardar (Chevret); 3e, Aviator (Collierou); 4e, Skylitch (Hervé). — Non placés : Hot Bun, Allahal, Ski, Djedi, Cartago. — Mutuel : 20.50, 11, 6.50, 3.50, 7.50.

Prix Pearl Cap (handicap, 15.000 frs, 1.800 mètres), 7 partants. — 1er, Polilla (Doysabere); 2e, Damas (Rochetti). — Non placés : Sadya, Marousia, Impératrice, Tonkelle, Lucia II. — Mutuel : 28, 13.50, 8.50.

Prix Sans Souci II (12.000 frs, 1.300 m.), 19 partants. — 1er, Cutie (Johnstone); 2e, Sesterce (Tosche); 3e, Guignol's Pride (Poincelet). — Non placés : Copperfield, Fond d'Or, San Mathias, Marquis de Mil, Foire, Duchesse, Kayac II, Don Cesar, Ras des Ras, Blan, Conspiratrice, Caricature, Daraise, Gai Printemps, Bonsette, Aqua, Toffana, Blue Pearl. — Mutuel : 33.50, 11, 10.50, 7.50.

Prix de L'Orge (haies, handicap, 12.000 frs, 3.200 m.), 12 partants. — 1er, Scarba Mare (Chauffour); 2e, Agent Secret (Rochet); 3e, Antin (Plaine). — Non placés : Le Sirocco, Cantecigale, Runaway, Birjoe, Pistolet, Yedjo II, Kaitch, Candva, Malik, Shah, Duke of Lancaster, La Restre. — Mutuel : 18, 11.50, 37.50, 36.50.

HIPPODROME COURTRAI — Henri Vandenhende, Chaussée d'Harlebeke. COURSES AU TROT. Dimanche, à 15 heures. 30232

COURSES AU TROT, dimanche 8 mai, à 15 heures : 14.500 fr. de prix. — Engagements : Prix Onéciphore (attelé, 2.000 fr., 2.500 m.) : Princesse Mauna, Onéciphore, O. Veloura, Peggy Dormans, Patay P. Melle Upsilone, Quelle Foi, Quinantes, Quick the great, Princesse Volo, New Setzer, Prima's Dochter, Quintina, Quatre Fleurs, Prince Eunie, Patricienne, Paterme, Quarto Magowan, Palmpolaise, Pedro, Opium.

Prix Heider (attelé, 2.000 fr., 2.300 m.) : Lusty Lincoln, Petit Poucet, Princesse Volo, Quartz, Palmpolaise, Prodige.

Prix Oranjebloem (Intern. Ber., 2.500 fr., 2.400 m.) : Oppy Star, Orlandini, Mona Jay, Odali, Kinola II, Pretty Miss, Ortolan the great, Orphelline, Prima's Dochter, Oswald Winter, Nelusko, Isi-d'Or, Jaco, Jolie Fleur, Kuinconcette, Fox Trott II.

Prix King George (Intern. attelé, 2.500 fr., 2.600 m.) : May Queen, Oppy Star, Patricienne, Evelyn Volo, Odelon Winter, Lema Noon, Wellington Queen, Kitty Noon, Calumet Peggy, Masqué.

Prix Max Frisco (attelé, 2.500 fr., 3.000 mètres) : Orlande Jay, Ornano, Négresse, Nelson, Noé Ark, Marquis, Optima, Karkatos, Mignonne, Max Frisco.

Prix Stella Brewer (Intern. attelé, 3.000 fr., 2.100 m.) : Axkit, Calumet Finery, Calumet Eminent, Gleam, Karkatos, Oh, Joy, Carrie Lincoln, George Todd, Stella Brewer, Reynolds.

DIMANCHE A 14 HEURES
COURSES AU CROISÉ-LAROCHE
30178

Hier, à Dilbeek

Prix de Berchem (3.000 frs, 1.200 m.). — 1er, Princesse ; 2e, Parisette ; 3e, Hales. — Non placé : George Aw. — Pesage : 9.50, 8.50, 13.50, 30.-0 ; pelouse : 9.00, 8.50, 27.00, 51.50.

Prix de Schepdael (6.000 frs, 1.000 m.). — 1er, Quadrilatère ; 2e2, Horville ; 3e, Tumpe. — Non placé : Beleyon. — Pesage : 36.00, 16.50, 13.00, 10.60 ; pelouse : 46.50, 12.50, 11.00, 10.00.

Prix de Grand Bigard (3.000 frs, 1.600 m.). — 1er, Egine ; 2e, Leaure ; 3e, Gossip. — Non placé : Jasuise. — Pesage : 15.00, 11.00, 21.00 ; pelouse : 25.50, 13.50, 23.50.

Prix de Ternath (7.000 frs, 1.600 m.). — 1er, Yole dorée ; 2e, Half Gin et Indépendance. — Non placé : Cordon Rouge. — Pesage : 14.50, 6.00, 6.50, 6.50 ; pelouse : 18.00, 7.50, 7.50, 8.50.

Prix de Scheut (6.000 frs, 2.400 m.). — 1er, Ma Chérie ; 2e, Arellius ; 3e, Glitter. — Non placé : Golden Gin. — Pesage : 37.50, 20.00, 21.50 ; pelouse : 40.50, 20.50, 24.00.

Prix de Bruelles-Ouest (4.000 frs, 1.200 m.). — 1er, Herbeumont ; 2e, Renonciation ; 3e, La Martinière. — Pesage : 18.50 ; pelouse : 14.00.

Aujourd'hui à 14 h. 30, courses à Stockel.

JEUX DIVERS

AMICALE ARCHIMEDE, ROUBAIX. — Demain au crocle, tournoi de manille réservé aux amicalistes. A midi, tirage d'une surprise parmi les présents.

Colombophilie

Résultats d'enlogements

Avec le « joli mois de mai », voici revenue l'époque des grands concours. Ils vont maintenant se succéder chaque semaine jusqu'à fin août et cela nous promet bon nombre de compétitions attrayantes.

CHANTILLY AU CERCLE UNION. — Déjà hier vendredi, les dirigeants du vieux Cercle Union, de Roubaix, ont obtenu un premier succès dans l'organisation de leur concours de charité mis sur pied au bénéfice de la caisse d'entraide aux colombophiles.

Six cent soixante-douze pigeons — dont 615 de concours — ont, en effet, été engagés par 117 amateurs pour un enjeu d'environ 10.000 francs, dans cette compétition de bienfaisance dotée de 1.500 francs de prix d'honneur.

Ces prix seront répartis en 48 séries (une série par amateur) comprenant notamment cinq pendulettes, 10 jambons, et 33 séries en espèces allant de 300 fr. à 30 fr.

Convoyés par M. Roulez, les pigeons participant à ce concours seront lâchés ce samedi matin à Chantilly à partir de 6 h. 30.

CHARTRES A LA M.C.T. — Le concours de Chartres organisé par la Maison colombophile tourquennoise avec la garantie de 400 fr. de séries, a rassemblé vendredi soir à la mise en loges, un effectif de 226 engagés.

Ces pigeons seront convoyés par M. Havez et lâchés dimanche matin dès 6 h. si le temps le permet.

RAMBOUILLET A L'ENTENTE TOURQUENNOISE. — Le concours de Rambouillet de l'Entente Tourquennoise, doté de 350 fr. de séries, a réuni un total de 190 pigeons qui seront mis en liberté dimanche matin à partir de 6 h. par M. Roulez, de Lille.

DOURDAN A HERSEAUX. — Deux cent dix-huit pigeons ont été inscrits hier vendredi dans le magnifique concours sur Dourdan organisé chez M. Spinder, à Herseaux (Belgique) et doté de trois mille francs de prix.

Le convoyeur mouscronnois M. Plouvier, a reçu toutes instructions utiles pour lâcher ces pigeons dimanche matin dès 6 h. 15 si le temps est favorable.

ESCRIME

ACADEMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — Dimanche, réunion au siège, à 8 h. 30 pour les tireurs qui prennent part au tournoi de Lille.

LA PÊCHE

AMIS REUNIS, ROUBAIX. — Assemblée générale lundi 9, à 19 h., au siège, 20, quai de Rouen.

MANILLE

ROUBAIX. — Les As du Petit Coiffeur. — Ce soir, à 19 h. 30, assemblée mensuelle, suivie du tournoi du mois. Après le tournoi, souper.

JEU DE FLECHETTES

WATTRELOS. — Samedi, partie entre le Bon Joseph et Arthur Lejeune, à 6 h. 30, au Café Julien, 153, rue de l'Industrie.

AVEZ-VOUS BESOIN DE TRAVAIL ? PARCOUREZ SOIGNEUSEMENT NOS COLONNES D'ANNONCES. IL Y A DES OFFRES DE TRAVAIL QUI VOUS INTÉRESSENT.

Tribunaux

TRIBUNAL DE LILLE
(4me Chambre)

Audience du 6 mai 1938

Présidence de M. Le Frice

— Fraude. — Ch. Demarest, 30 ans, plombier, à Tourcoing, 25, rue de Roubaix a importé en France la semaine dernière neuf kilos et demi de tabac étranger. Il fut arrêté à Tourcoing, rue du Moulin-Fagot. Six jours de prison et une amende de sept cent cinquante francs.

— Un acquittement. — Eugène Fournier, 22 ans, manœuvre à Roubaix, 21, rue La Rochefoucauld, inculpé du vol d'une somme de deux cent soixante-cinq francs a été acquitté.

— Querelle. — Jeanne Strobbe, 35 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul, 19, rue Montgolfier; Julien Strobbe, tisserand à Marcq-en-Barœul, 48, rue Sébastopol; André Normand, 35 ans, monteur à Marcq-en-Barœul, 114, rue Montgolfier, d'une part et Henriette Vander Helst, 46 ans, sans profession à Marcq-en-Barœul, 50, rue Sébastopol d'autre part, étaient poursuivis pour coups réciproques. Cette dernière a été condamnée à 50 frs d'amende avec le bénéfice du sursis. Les quatre inculpés ont été condamnés à la même peine et ont obtenu trois cents francs à titre de dommages-intérêts à l'encontre de leur adversaire.

Chronique de l'enseignement

ROUBAIX
Les examens du certificat d'aptitude professionnelle à l'Institut Turgot

M. le préfet du Nord a fixé ainsi qu'il suit les dates des épreuves des divers certificats d'aptitude professionnelle, pour le centre de Roubaix (garçons) en 1938 :

Professions industrielles : ajustage, tournage, forge, fraisage, modelage, fonderie, menuiserie : vendredi 27 mai et jours suivants à 19 h.; électricité (poseurs-installateurs, monteurs électriciens) : lundi 30 mai à 19 h. et jours suivants; dessinateurs industriels : samedi 11 juin à 14 h. et jours suivants.

Professions commerciales. — Traducteurs (anglais, allemand, espagnol) : lundi 20 juin à 19 h. et jours suivants; sténo-dactylographes : mercredi 22 juin à 19 h.; aides-comptables, teneurs de livres : dimanche 19 juin à 8 h. et jours suivants; textiles (tissage théorique) : vendredi 10 juin, à 19 h. et jours suivants; couture (apprêteur) : lundi 13 juin, à 8 h. et jours suivants.

Professions du bâtiment et de l'ameublement. — Peintres-décorateurs, tapissiers-garnisseurs, plombiers, zingueurs, serruriers-ferblantiers, maçons, carreleurs, ébénistes, sculpteurs sur bois : vendredi 27 mai et jours suivants.

L'examen du certificat d'aptitude professionnelle comporte :

Professions manuelles. — Une épreuve pratique (1 h. environ); une épreuve de dessin (deux heures); une épreuve de technologie de la profession et de français (deux heures).

Professions commerciales. — Une épreuve de correspondance commerciales; une épreuve d'arithmétique commerciale; une épreuve spéciale pour chaque profession.

Conditions d'inscriptions. — Peuvent prendre part à ces épreuves, les jeunes gens ayant suivi pendant trois ans au moins les cours professionnels obligatoires ou ayant terminé leurs études dans une école publique ou privée d'enseignement technique.

Les inscriptions sont reçues à l'Institut Turgot, 76, rue du Collège, jusqu'au samedi 21 mai inclus.

LILLE
Faculté libre de droit

Faculté d'études supérieures de doctorat. — Ont été reçus : aux épreuves du diplôme mixte d'études supérieures de droit privé, droit romain et histoire du droit (examen b) : MM. Joseph Lerouge et Roger Vandecasteele; aux épreuves du diplôme d'études supérieures de droit romain et histoire du droit : M. François Gros.

Tirages financiers

du 5 mai 1938

FONCIERES 3 % 1879

Les 90 numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

20.991	28.765	66.685	88.806	
109.423	119.687	130.293	158.974	
202.983	207.675	223.994	229.850	
246.703	254.923	273.097	285.528	
290.253	311.452	316.847	336.056	
359.656	361.416	367.185	396.336	
427.731	429.809	457.063	472.177	
474.882	505.021	611.391	645.009	
653.531	664.344	664.677	675.642	
704.036	708.740	711.404	729.169	
737.515	760.474	815.290	866.337	
877.926	891.433	896.875	929.141	
942.385	961.830	962.656	990.263	
1.046.700	1.064.599	1.067.849	1.095.013	
1.130.234	1.153.564	1.163.001	1.191.188	
1.189.355	1.199.593	1.215.097	1.268.075	
1.270.639	1.276.563	1.295.003	1.346.663	
1.347.928	1.375.744	1.387.098	1.422.960	
1.440.454	1.508.604	1.504.526	1.510.523	
1.521.174	1.533.467	1.538.085	1.573.962	
1.627.100	1.637.790	1.642.692	1.669.032	
1.679.041	1.683.241	1.689.415	1.766.489	
1.779.635	1.783.690			

FONCIERES 2,60 % 1885

Les 45 numéros suivants gagnent chacun 1.000 frs :

1.959	31.855	54.999	77.437	77.627
139.045	147.426	189.011	203.937	207.296
213.906	238.892	250.778	251.943	276.978
283.753	305.888	330.556	355.608	398.074
433.763	476.314	490.544	527.643	532.772
539.102	558.004	566.692	567.501	659.642
662.308	675.940	694.039	735.483	748.697
759.808	777.366	812.034	839.644	847.607
869.709	877.641	882.835	910.034	938.017

En outre, 3.430 autres numéros ont été appelés au remboursement au pair.

FONCIERES 3 1/2 % 1913

Les 50 numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

7.960	34.090	53.631	76.250	92.165
93.550	107.678	113.506	129.735	137.335
152.167	154.562	198.056	208.959	209.966
338.414	358.318	358.641	374.911	386.127
410.678	411.825	412.342	447.152	498.962
564.827	580.028	580.478	594.172	602.989
642.242	669.262	678.547	694.719	705.966
762.137	768.158	768.125	773.735	792.200
838.369	865.560	865.828	869.763	896.834
902.307	921.478	950.091	963.265.	

VILLE DE PARIS 4 % 1875

Les 25 numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

69.567	85.536	96.051	164.097	165.150
166.985	167.656	171.174	173.162	178.497
194.030	207.196	22.849	268.630	277.142
277.442	299.636	383.096	423.168	442.396
447.052	460.090	473.882	478.061	486.817

En outre, 6.540 autres numéros ont été appelés au remboursement au pair.

VILLE DE PARIS 3 % 1912

Les 5 numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

17.121	33.923	45.737	550.689	718.378

Les 81 numéros suivants sont remboursés chacun par 500 francs :

25.314	26.228	44.435	48.032	50.183
54.200	56.704	60.596	63.197	66.961
75.376	106.548	108.784	118.379	140.827
143.802	151.256	156.356	161.161	164.344
165.078	168.013	171.903	191.720	213.300
218.672	220.004	220.677	222.053	241.233
250.310	258.555	259.424	259.811	272.969
284.439	285.685	288.102	292.446	297.157
347.470	363.896	365.926	368.899	381.002
390.788	422.929	434.550	424.913	427.991
431.056	440.849	442.780	443.915	445.121
447.126	450.752	453.974	463.023	475.316
520.990	603.632	605.507	606.505	617.126
622.609	631.730	636.941	649.633	659.142
665.944	670.723	680.276	684.491	690.134
692.639	696.740	701.587	706.554	717.478
718.423				

Les Parisiens avaient remarqué, depuis plusieurs années, que les gardiens de la paix d'aujourd'hui ne ressemblaient guère aux « sergots » moustachus d'autrefois. Plus jeunes, plus élégants, plus courtois aussi avec l'homme de la rue, ils laissaient deviner que leur recrutement devait se faire avec plus de soin que celui de leurs aînés.

Répondant à une question de M. Vergeot, conseiller municipal, M. Langeron, préfet de police, nous a appris que le corps des gardiens de la paix comprend actuellement : un licencié en droit, vingt-neuf bacheliers; dix titulaires du brevet supérieur; trois titulaires du diplôme de capacité en droit; dix titulaires du brevet élémentaire et trois titulaires de diplômes divers.

PETITE CORRESPONDANCE

QUESTION DU JOUR. — *Mon bail stipule que le locataire ne peut céder ou sous-louer sans le consentement écrit du propriétaire. Ce dernier peut-il, sans motif ni explications, me refuser ce consentement et m'interdire ainsi toute sous-location ?*

Réponse. — *Non ; la jurisprudence, et spécialement celle du Tribunal civil de Lille, admet qu'une telle clause ne peut constituer une interdiction absolue de céder ou de sous-louer, puisqu'il résulte des termes de la convention même que le propriétaire avait l'intention de reconnaître ce droit à son locataire. Commet donc un abus de droit le propriétaire qui, sans un motif sérieux, refuse son agrément.*

* * *

— Un orphelin, Rx. - Un chauffeur ennuyé. - Michel, à Tourcoing. — La fréquence et la variété de vos demandes ont attiré notre attention. Il nous paraît qu'il ne s'agit pas de vos intérêts personnels et pour éviter des abus éventuels, nous désirons connaître le mobile de vos interventions. — Lolotte. — Dans notre réponse du 5 mai, lire : « Entré en jouissance avant le 1er janvier 1938 », au lieu de « 1er janvier 1939 ». — Elise anxieuse, 1914. — Dans notre réponse du 5 mai, au 2e), lire : « Les locations verbales supérieures annuellement à 1.000 francs », au lieu de « supérieures à 10.000 francs ». — Un Rouésiste. — Oui. Tino Rossi en joue. — Désespérée. — La moitié de la communauté vous appartient en propre. L'autre moitié constitue la succession de votre mari sur laquelle vous avez droit à un usufruit égal à une part d'enfant légitime le moins prenant sans que cet usufruit puisse excéder le quart de la succession.

— La classe. — Non, l'employeur n'est pas tenu de vous reprendre. — M. M. L. — 1°) C'est le propriétaire qui doit le payer, mais il peut le réclamer au locataire, sauf s'il a renoncé à ce droit, soit tacitement, soit expressément. 2°) Oui. — Sans égal. — Oui. — Socrate. — Oui, il faut qu'elle s'inscrive au registre du commerce. — J. B. J. — Il n'y a rien à faire qu'une démarche amiable auprès de votre voisin. — France-Reigne. — Dans votre intérêt et pour éviter tout ennui, il est nécessaire de vous entendre directement avec la direction des douanes à Lille. — Infirme ennuyé. 24.25. — Au 1er juillet, votre propriétaire pourra, en vertu de la loi du 31 décembre 1937, vous réclamer 40 fr. 50. — Un ennuyé. — Ils doivent théoriquement vous payer et, s'ils ne le font pas, vous pourrez obtenir une ordonnance d'expulsion, mais l'efficacité de cette mesure est très théorique, le Parquet se refusant à donner les autorisations nécessaires à l'exécution des ordonnances de ce genre, dans le cas qui vous intéresse. — Pâquerette fleurie. — 1°) Contrairement à ce que vous écrivez, le décret Laval n'a pas fait augmenter les loyers. C'est même ce décret qui les a diminués temporairement de 10 %, et c'est la suppression du dit décret par la loi du 31 décembre 1937 qui a provoqué une hausse des loyers. 2°) Votre loyer, taxe de location verbale non comprise, sera de 43 fr. 85. — Chez nous au Pôle. — Si vous avez droit à l'usufruit qui ne peut excéder le quart. Le reste appartient en pleine propriété à la personne en question. — Myosotis rose. — Non, il est sans effet sur le contrat de mariage. — Madame Chrysanthème. — Il suffit de vous entendre avec votre assureur pour établir une nouvelle police, où vous déclarerez agir comme propriétaire.

— Y. Z. — Cela veut dire que vous ne serez payé, qu'une fois éteintes les dettes de la société provenant de frais de justice, salaires des employés, etc... — P. M. L. — Il faut appeler votre propriétaire devant le juge de paix. — Un ennuyé, 22. — Il n'y a pas de moyens légaux de le savoir. — Frévoyant. — Nous ne pouvons donner des renseignements de cette sorte. — Propriétaire conciliant. — 1°) Il nous semble que non. La jurisprudence était jusqu'à présent dans le sens de la validité de cette clause. 2°) A notre avis, votre responsabilité peut se trouver engagée et la réparation vous incombe. — Valet aux yeux ouverts. — 1°) Vous pouvez l'attaquer pour malfaçon. 2°) Ecrivez-lui pour prendre rendez-vous. — Un ennuyé, 24. — Voyez une banque. — 2 futurs ennuyés. — 1°) Oui, si vous êtes possesseur d'un contrat de travail. 2°) Au commissaire de police de la ville française où vous vous rendrez. — 3°) Il faut faire la demande dès votre arrivée en France. — Anticipée. — Non. — Un malchanceux. — La collection du « Journal de Roubaix » peut être consultée à la bibliothèque municipale. — G. D. M. — Nous vous conseillons de voir un avocat ; vous ne nous fournissez pas assez de renseignements pour pouvoir vous répondre et l'importance de la question vaut que vous preniez une consultation. — Elle de Wattrelos. — La règle généralement admise, c'est qu'on ne peut faire le pic ou « solitaire » que si l'on joue le premier. Le pic ne peut en effet se faire que si l'adversaire n'a compté aucun point. Dans le cas présent, votre adversaire devait donc compter 30. — Just et Marie. — Non, car vous n'avez pas six mois de présence dans l'établissement.

— Justice, Roubaix. — 1°) Oui. 2°) Non, vous n'êtes pas nouveau locataire. 3°), 4°) et 5°) Sans objet, puisque vous ne pouvez demander la réduction. — E. B. — 1°) Non. 2°) Oui. 3°) Oui. 4°) Oui, mais elle risquerait dans ce cas de se voir infliger une amende supérieure aux indemnités qu'elle pourrait récupérer. — Mémimal. — Nous n'en connaissons pas. L'annuaire est à votre disposition dans notre hall. — Missouri. — 1°) Vous n'avez aucune augmentation à accepter, votre loyer dépassant déjà le prix limite. 2°) Il n'y est pas obligé. — 3°) C'est la règle. — Une abonnée. — Tous les impôts, sauf les centimes additionnels et autres taxes locales. — Remio. — Le propriétaire actuel n'est tenu, par plus que son successeur ne le sera, à vous rembourser cette installation. S'ils ne le font pas, vous pourrez à votre départ emporter votre installation à la condition de remettre les lieux en état. — X. F abonné. — a) 21.000 francs pour le salaire, sans enfants ; 25.000 francs pour le salaire, ayant au moins un enfant à charge ; b) Non. l'âge limite quand l'enfant continue ses études est 16 ans. — Baby. — Il nous faudrait savoir s'il s'agit d'une maison d'avant-guerre et, dans ce cas, le prix du loyer en 1914 pour pouvoir répondre à vos six premières questions. Quand à la septième, voici la réponse : Oui, si au moment de la location le propriétaire a tenu compte dans son prix de la réduction de 10 % et s'il peut en faire la preuve. — Compère qui a raison. — Après enquête, nous avons recueilli trois avis dans le sens de la possibilité de faire la générale dans ce cas et deux en sens contraire. — Bridge à trois. — On peut en effet jouer au bridge à trois de la façon que vous indiquez. Mais ce jeu est loin d'être aussi scientifique que le bridge à quatre. Le plus grande part est laissé au « bluff ».

Un eczéma qui dure

C'est la marque d'un sang impur et insuffisamment minéralisé et aussi d'une infection intestinale. C'est parce qu'ils combattent ces différentes affections que les Sels Largan améliorent immédiatement l'état général, font disparaître l'eczéma, l'acné, boutons et rougeurs de la peau, arrêtent toutes démangeaisons. Prenez régulièrement une fois par jour un verre à madère de la solution dépurative que vous préparez vous-même en versant dans un litre d'eau un flacon de Sels Largan, composés de sels alcalins, de sels de fruits et de chlorure de magnésium recommandé par le professeur Delbet. Les Sels Largan, pour 16 jours de traitement, valent seulement 6 fr. 85. Tte Phie. 30237

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE DU BUREAU. — Au sommaire du N° d'Avril : T.S.F. et Télévision - Un grand inventeur français : Louis Lumière - Les examens du Livret professionnel à Toulouse, etc... - Abonnements : 30 fr.; Etranger, 40 fr. — PARIS (7e), 97, avenue La Bourdonnais. - Chèque postal 59.58.

LA GRANDE TOMBOLA de la Presse du Nord

Prix du billet: 1 franc

Premier lot : 50.000 francs

T. S. F.

Programmes du samedi 7 mai 1938

RADIO P.T.T. NORD À LILLE (341,5 m.). De 6 h. 30 à 8 h. 45 : Variétés et informations.

8 h. 45 : Relais de Limoges P.T.T.
9 h. 45 : Relais de Radio-Paris.
10 h. : Causerie sur l'Aviation populaire.
10 h. 15 : Silence.
10 h. 45 : Disques : Chansons inspirées par les guitares.
11 h. : Relais de Marseille Provence.
12 h. : « Le point économique hebdomadaire », par Robert Marjolin ; « La revue de presse économique », par Raymond Aron.
12 h. 15 : Relais de Strasbourg P.T.T.
12 h. 45 : Relais de Lyon P.T.T.
13 h. 15 : Depuis Paris P. T. T. : Informations.
13 h. 30 : Disques : « Trocadéros ».
13 h. 45 : Emission espérantiste.
14 h. : Concert.
14 h. 45 : Radio éducative.
16 h. : Récital de piano.
16 h. 30 : Demi-heure de comédie : interprétation de « Une femme dépensière », comédie en un acte de Albert et Germaine Aurenmar ; « Accident de travail », comédie en un acte de Gluck.
17 h. : « Heure des amateurs ».
17 h. 45 : Quart d'heure d'accordéon par M. L. Fermont.
18 h. : Causerie de Mme de Surgère : « Le professeur Albert Calmette, de l'Institut Pasteur, et son œuvre ».
18 h. 10 : Disques : Jass symphonique.
18 h. 30 : Causerie d'enseignement ménager.
18 h. 30 : Disques : Deux extr. de « Faust ».
18 h. 53 : « Les sports de demain dimanche », par M. Stiens.
19 h. : Disques : Violon.
19 h. 10 : Causerie pour les auditeurs anglais.
19 h. 25 : Disque : Chant.
19 h. 30 : Radio-Journal.
20 h. : « La maison claire » : Il est une maisonnette (Dalcrose) ; Chron. des auditrices : Marche du bon